



Le Projet Sphère

La Charte humanitaire et les standards minimums  
de l'intervention humanitaire

**Les standards Sphère dans  
l'intervention humanitaire  
à l'échelle nationale**  
*La collaboration avec les autorités  
nationales de gestion des catastrophes*

document de discussion

## Remerciements

Sphère tient sincèrement à remercier les personnes suivantes pour leur importante contribution à l'élaboration de ce document de discussion :

Ana Urgoiti Aristegui, Daniel Arteaga, Jock Baker, María Verónica Bastías, Beatriz de Ibarra, David Fisher, Miho Fukui, Erwin Garzona, Elián Giacchini, Oscar Gomez, Firzan Hashim, Samat Karmyshov, Charles Kelly, Khaled Khalifa, Iskandar Leman, Luigi Luminari, Sawako Matsuo, Sherin Mohamed Mostafa Ibraheem, Almudena Montolio, Peter Muller, Sylvie Robert, Zeynep Turkmen Sanduvac, Roderick Valones, Martin Villarroel, Cathy Watson, Chris Wong et Freddy Yandun Patiño.

## Auteurs

Version initiale : David Stone

Version finale : Ben Mountfield

## Méthodologie

Ce document de discussion est une synthèse des nombreux échanges réalisés avec des points focaux Sphère et des formateurs Sphère, des représentants de différentes NDMA, ainsi que des experts dotés d'une longue expérience de l'application des standards Sphère dans diverses situations de catastrophe ou de conflit. Ce document reconnaît que chaque situation est unique et que l'adoption de tout indicateur doit se faire en fonction du contexte, dans le respect des coutumes locales et en s'assurant que l'assistance est apportée en toute impartialité et en fonction des besoins.

## Abréviations

CaLP	Cash Learning Partnership
CHS	Norme humanitaire fondamentale
CPI	Comité permanent interorganisations
CTP	Programme de transfert d'espèces
HAP	Partenariat de redevabilité humanitaire
HCT	Équipe humanitaire du pays
IFRC	Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge
LEGS	Normes et directives pour l'aide d'urgence à l'élevage
NDMA	Autorité nationale de gestion des catastrophes
OCHA	Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires
ONG	Organisation non gouvernementale
ONU	Organisation des Nations Unies
UNDAC	Équipe d'évaluation et de coordination des catastrophes des Nations Unies



Sphère: collaborer avec les NDMA. Publié par le Projet Sphère à Genève. Dec. 2016. Cette oeuvre est publiée sous licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale 4.0 Unported.

# Table des matières

Résumé analytique	4
Introduction	5
Les gouvernements nationaux et la gestion des catastrophes	6
Les rôles des autres acteurs dans l'adoption des standards Sphère	8
La contextualisation : adapter les standards à une mise en œuvre locale	11
Plaider auprès des NDMA et les soutenir dans la contextualisation et l'adoption des indicateurs : défis et recommandations	14
Études de cas	19
Argentine	19
Chili	20
Chine	22
Équateur	23
Japon	24
Conclusion	26
Annexe I : Pays ayant adopté Sphère et d'autres standards internationaux	27
Références et suggestions de lectures	31

## Résumé analytique

L'autorité nationale de gestion des catastrophes (NDMA) est souvent pour un pays la principale institution en charge de la coordination et de la gestion de tous les aspects en lien avec la préparation en amont des catastrophes, l'intervention post-catastrophes et l'atténuation de leurs effets, et ce par l'intermédiaire de ses bureaux provinciaux et national. Nombre de ces autorités ont désormais adopté des politiques et des directives en termes de gestion des catastrophes, dont certaines font explicitement référence aux standards humanitaires.

Ces standards permettent d'avoir une vision claire de la qualité attendue de l'intervention humanitaire, ce qui vient renforcer la préparation avant la situation d'urgence, améliorer la coordination et ainsi optimiser les temps d'intervention. La contextualisation et l'adoption de ces standards peuvent cependant être à la fois complexes, longs et coûteux, et les gouvernements émettent parfois des réserves, à la fois réelles et justifiées, à leur engagement dans un tel processus.

Les standards Sphère acceptés au niveau international fournissent une excellente base de départ, et de nombreux pays ont déjà entamé, ou mené à bien, des actions à l'aide de Sphère. Le réseau de points focaux Sphère est essentiel à la réussite de ce processus, tout comme le sont les ONG internationales, les agences des Nations Unies et les Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge qui utilisent déjà Sphère dans leur travail, et peuvent en être des acteurs de plaidoyer.

Si les standards Sphère sont universels, ils sont également qualitatifs, par nature. Les indicateurs sont contextualisables afin de garantir leur adéquation à la culture et la réalité locales. Ce processus de contextualisation a souvent lieu au cas par cas lors d'une intervention d'urgence. La mise en place d'un temps d'adaptation et de contextualisation des standards en fonction d'une réalité nationale peut intervenir, à profit, de manière à la fois participative et exhaustive en amont d'une urgence. Si la contextualisation nationale est une lourde tâche, elle peut néanmoins grandement accroître l'appropriation des standards.

Une analyse du contexte et une solide planification viendront en appui d'un processus efficace de plaidoyer afin d'élaborer des standards nationaux pour les interventions d'urgence à l'échelle nationale. Les standards Sphère, qui incluent la Norme humanitaire fondamentale ainsi que les standards des partenaires de Sphère, sont des éléments essentiels au soutien de ce processus.

Ce document de discussion envisage diverses manières d'appréhender et de collaborer avec les autorités nationales de gestion des catastrophes. Il inclut, de plus, de nombreuses recommandations relatives à l'adoption des standards au niveau national. Plusieurs études de cas viennent soutenir le propos, en illustrant différentes manières de relever les défis rencontrés et de tirer profit des opportunités qui ne manqueront pas de se présenter.

# Introduction

Les autorités gouvernementales se trouvent au premier plan de la planification, la distribution et la gestion de l'assistance humanitaire, et ce avant, pendant et après toute crise. Les autorités nationales de gestion des catastrophes (NDMA), ou toute structure équivalente, sont des entités gouvernementales responsables de la coordination des interventions dans le cadre de catastrophes naturelles ou provoquées par l'homme, ainsi que du renforcement des acquis dans le domaine de la résilience post-catastrophe. Le site ReliefWeb présente plus de 100 NDMA<sup>1</sup> (ou équivalents).

La capacité d'une NDMA à se préparer à une catastrophe et à y répondre avec efficacité dépend d'un certain nombre de facteurs, dont la structure du gouvernement et les contextes politique et sécuritaire. De plus, les gouvernements ne réagissent pas toujours aux catastrophes de manière solitaire, mais bien en collaboration avec divers acteurs humanitaires nationaux et internationaux.

À travers ses standards minimums, Sphère constitue un point de référence international pour les interventions humanitaires. Ces standards ne sont pas toujours bien connus du personnel des NDMA, et Sphère œuvre, par le biais de ses points focaux nationaux, en faveur de l'adoption des standards internationaux au contexte du pays.

## Objectif du document de discussion et public ciblé

Le présent document de discussion vise à comprendre et décrire les possibilités d'adaptation des normes humanitaires internationales à une région, un pays ou une localité dans le but de se préparer ou de répondre à une catastrophe. Fruit d'une série de consultations menées avec des points focaux Sphère et d'une revue de la littérature spécifique, il présente plusieurs études de cas concises qui viennent illustrer les principales conclusions et recommandations. Le document se termine par quelques suggestions à l'attention des acteurs de plaidoyer et des points focaux Sphère pour faire avancer leur action auprès des NDMA.

Bien que le document ait pour public-cible les professionnels de l'humanitaire, les acteurs du plaidoyer et les points focaux Sphère collaborant avec des institutions gouvernementales, il est à espérer que les membres du personnel au sein même des NDMA et autres représentants gouvernementaux ayant des responsabilités en lien avec la gestion des catastrophes le trouveront utile et pourront en faire bon usage. Créer un environnement propice à la tenue d'un dialogue constructif peut aider à soutenir la contextualisation et l'adoption de standards internationaux dans un contexte national.

---

<sup>1</sup> <http://reliefweb.int/topics/ndm-authorities>

# Les gouvernements nationaux et la gestion des catastrophes

La responsabilité des citoyens touchés par les catastrophes incombe en première instance au gouvernement national. Les agences internationales et acteurs non gouvernementaux locaux ne devraient jouer qu'un rôle de soutien<sup>2</sup>.

Cette responsabilité varie, cependant, selon le pays et la région. Au niveau national, cette responsabilité incombe généralement à une agence nationale de gestion des catastrophes, le nom de cette dernière variant souvent d'un pays à l'autre. De plus, le ministère des Affaires étrangères, ou son équivalent local, peut également devoir assumer la responsabilité de la coordination de l'assistance internationale.

L'on retrouve de nombreuses NDMA au sein de l'une des structures suivantes :

1. La NDMA fait **partie intégrante du bureau du Premier ministre** ;
2. La NDMA est sous l'autorité d'un **ministère de tutelle**, qui rend des comptes à son tour au bureau du Premier ministre ; ou
3. Une Unité de gestion des catastrophes (ou appellation équivalente) existe **au sein de plusieurs ministères de tutelle différents**, qui rendent tous des comptes au **bureau du Premier ministre**.

Ces modèles sont les plus fréquemment rencontrés aujourd'hui, mais des divergences existent et les rôles et responsabilités ne sont pas toujours répartis de la même manière. Au Kenya, par exemple, il existe deux organismes : l'un est responsable de la gestion des catastrophes en contexte de sécheresse, alors que l'autre prend en charge les autres catastrophes naturelles et celles provoquées par l'homme.

## Principales caractéristiques des NDMA et rôle des standards

Interworks a identifié en 1998 que les composants suivants sont essentiels à une efficacité optimale des NDMA :

- un point de contact déterminé et connu : il y a lieu d'avoir une agence clé qui détienne à la fois l'autorité et les ressources nécessaires à la coordination de l'ensemble des organismes impliqués dans la gestion des catastrophes, tels que les ministères, donateurs internationaux, ONG et le secteur privé ;
- des liens existants entre la politique et les opérations : une étroite collaboration entre l'organisme qui élabore les politiques (souvent entre les mains d'un comité national de gestion des catastrophes) et l'agence de mise en œuvre de ces décisions est essentielle ;
- des liens entre les gouvernements central et local : il est essentiel que la communication soit fluide et que les ressources circulent entre les entités de gouvernement pour un résultat optimum ;
- des relations de travail rapprochées entre les responsables des programmes de secours et d'atténuation des effets garantissent que les mesures des risques sont prises en compte et la préparation adéquate ;
- un consensus politique : l'ensemble des parties doit s'accorder afin de garantir la mise en œuvre des plans nationaux et de la législation ;
- les ONG doivent être pleinement intégrées aux plans du gouvernement afin d'être en mesure d'assurer une intervention exhaustive ;

---

<sup>2</sup> Cette responsabilité de l'État est explicitement énoncée au point 2 de la Charte humanitaire (Manuel Sphère, p. 21).

- le plan national de préparation doit décrire une approche systématique de la préparation aux catastrophes ; et
- la portée de la planification de l'intervention suite aux catastrophes, qui doit être proactive, mettra l'accent sur le volet de la préparation.

La réalisation de ces tâches sera bien plus aisée si les attentes en termes de portée et de nature de l'intervention – informer des politiques, permettre une préparation efficace, soutenir les efforts de redevabilité et mettre en œuvre des actions d'intervention – sont clairement exposées. En d'autres termes, s'il existe un ensemble de standards minimums pour l'intervention humanitaire.

Sphère encourage la promotion de standards techniques et de processus, lesquels, lorsqu'ils sont appliqués de manière adéquate, garantissent que l'intervention humanitaire repose sur des principes et des considérations relatifs à la protection, et qu'elle respecte la dignité des populations touchées. Les standards sont universels et reposent sur un consensus, de manière à constituer des repères neutres valables pour l'ensemble des acteurs.

### **Responsabilités des NDMA : l'exemple de l'Inde**

L'autorité nationale indienne de gestion des catastrophes, qui rapporte directement au Premier ministre travaille en étroite collaboration avec la communauté des ONG et agences onusiennes, en grande partie par le biais de mécanismes de coordination fournis par le point focal en Inde, **Sphère Inde**<sup>3</sup>. Elle assume les responsabilités suivantes :

- Elaborer et mettre en œuvre des politiques de gestion des catastrophes ;
- Valider le Plan national de gestion des catastrophes ;
- Valider les plans élaborés par les ministères et départements, conformément au Plan national ;
- Définir les lignes directrices que les autorités de l'État doivent suivre pour élaborer le Plan étatique ;
- Définir les directives que les différents ministères et départements doivent suivre afin d'intégrer les mesures relatives à la prévention ou l'atténuation des conséquences des catastrophes dans leurs plans et projets d'élaboration ;
- Coordonner la mise en œuvre et le respect des politiques et plans de gestion des catastrophes ;
- Emettre des recommandations quant aux fonds à allouer à l'atténuation des catastrophes ;
- Fournir une aide aux pays touchés par des catastrophes de grande envergure, tel que le gouvernement central le juge adéquat ;
- Prendre toute autre mesure nécessaire à la prévention des catastrophes, l'atténuation de leurs conséquences ou la préparation à leur occurrence, ainsi que procéder au renforcement des capacités de prise en charge des situations augurant des catastrophes, selon ce qu'elle juge opportun ; et
- Définir des politiques et lignes directrices élargies pour le bon fonctionnement de l'Institut national de gestion des catastrophes.

<sup>3</sup> Coalition nationale d'agences humanitaires dont les membres comprennent des agences clés du gouvernement, des Nations Unies, d'ONG internationales et nationales (sphereindia.org.in)

## Les rôles des autres acteurs dans l'adoption des standards Sphère

De nombreux autres acteurs interviennent aux côtés des gouvernements lors d'interventions d'urgence. Il s'agit tout d'abord des communautés touchées et de leur leadership, puis d'ONG nationales, internationales et d'organismes internationaux, dont des agences des Nations Unies et le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

Cette section présente tout d'abord les standards Sphère, avant d'étudier un certain nombre d'acteurs clés et leur rôle potentiel en soutien à l'adoption nationale des standards Sphère.

### Les standards humanitaires Sphère relatifs à la préparation, l'intervention et le relèvement

Sphère promeut une série de standards minimums ciblant les interventions humanitaires dans le monde entier. Lancés en 1997, les standards Sphère visent à améliorer la qualité de l'assistance apportée aux personnes touchées par une catastrophe ou un conflit, en adoptant une approche fondée sur les droits et mettant en exergue la dignité et le droit à l'assistance et la protection des populations concernées, telles que définies dans la Charte humanitaire.

Sphère promeut une participation active des communautés touchées, ainsi que des autorités locales et nationales, et ce à toutes les étapes de l'intervention. Sphère encourage fortement les professionnels de l'action humanitaire internationale qui prennent part à une intervention à prendre en considération les acteurs locaux et nationaux et à leur apporter un soutien en toute conscience, et à s'appuyer sur les capacités existantes. L'attention est toutefois également portée sur la redevabilité des agences humanitaires et des gouvernements envers les populations affectées, des donateurs, des représentants du secteur privé qui pourraient soutenir une intervention humanitaire donnée, ainsi que de la société civile dans son ensemble.

Les standards minimums de Sphère sont, depuis le début, centrés sur des domaines de l'intervention humanitaire visant à sauver des vies, à savoir : l'approvisionnement en eau, la promotion de l'hygiène et l'assainissement, la sécurité alimentaire et la nutrition, les abris, l'habitat et les articles non alimentaires et l'action dans le domaine de la santé.

Si ces domaines sont absolument essentiels, ils ne constituent pas la totalité des champs d'action de l'intervention humanitaire face aux catastrophes et aux conflits. Sphère reconnaît ainsi une série de standards élaborés par d'autres organisations et réseaux actifs dans des secteurs donnés comme autant de standards accompagnant ceux de son Manuel. Ces standards rassemblent leurs efforts au sein du Partenariat mondial pour les standards humanitaires<sup>4</sup> :

- *Les Normes minimales pour l'éducation : Préparation, interventions, relèvement* par le Réseau inter-agences pour l'éducation dans les situations d'urgence (INEE) ;
- *Les Normes et directives pour l'aide d'urgence à l'élevage* (LEGS) ;
- *Les Normes minimales pour le relèvement économique après une crise*, par le Réseau éducation et promotion des petites entreprises (SEEP) ;
- *Les Standards minimums pour la protection de l'enfance dans l'intervention humanitaire* (CPMS) ;
- *Les Critères minimaux d'analyse de marché en situation d'urgence* (CaLP).

---

<sup>4</sup> SphereProject.org for more information on the Humanitarian Standards Partnership



Bien qu'ils représentent une série de bonnes pratiques globalement acceptées vers lesquelles il y a lieu de tendre, les standards Sphère ne doivent pas être considérés comme une liste de règles contraignantes, mais bien plutôt servir à influencer et informer sur les bonnes pratiques dans le domaine de l'action humanitaire. Il s'agit bien de **références** sur lesquelles s'appuyer. Tel qu'indiqué dans l'introduction du Manuel : « *Le degré auquel les agences peuvent satisfaire les standards dépendra de plusieurs facteurs, dont certains échappent à leur contrôle.* »

## Les points focaux nationaux Sphère

Dans plus de 40 pays ayant subi des catastrophes ou des conflits armés, une personne, une organisation ou une coalition endosse le rôle de point focal Sphère<sup>5</sup>. Leur rôle est de mettre en avant Sphère par une promotion active des principes et standards de Sphère auprès des acteurs humanitaires et, lorsque cela est possible, par un plaidoyer en faveur de l'utilisation de Sphère auprès des gouvernements dans l'élaboration de leurs politiques humanitaires et de gestion des catastrophes.

Ce rôle est assumé sur une base volontaire. Les besoins humanitaires spécifiques à chaque pays déterminent les activités que le point focal mène localement. Selon la situation, le point focal peut choisir d'initier, déléguer, coordonner ou compléter des activités.

## Acteurs internationaux au niveau local

Bien que Sphère ait initialement été développé, et soit utilisé, essentiellement, par des ONG et certains éléments du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, les standards Sphère sont aujourd'hui largement acceptés par l'ONU, à la fois au niveau des sièges et des bureaux nationaux. Ceci vient appuyer la nécessité de promouvoir les standards auprès des NDMA afin de soutenir la coordination des efforts de secours, tant nationaux qu'internationaux, autour d'objectifs et de références décidés d'un commun accord.

Deux structures internationales d'intervention peuvent contribuer à renforcer la promotion des standards au niveau de la préparation et des opérations en cours :

L'**Équipe humanitaire du pays (EHP)** du **Comité permanent interorganisations (CPI)**, sous la direction du coordinateur humanitaire, est composée d'organisations qui mènent des actions humanitaires au niveau national et s'engagent à participer à la définition des modalités de coordination. Son objectif est de garantir la coordination des activités de ces organisations. L'EHP est redevable auprès des populations dans le besoin. Des mécanismes d'intervention à la fois adaptés et pertinents sont conçus et mis en œuvre au niveau local pour atteindre ces objectifs. Dès que cela est possible, l'EHP intervient pour soutenir les autorités nationales et locales et participer avec elles à la coordination des actions.

L'intérêt du recours aux standards (et ceux de Sphère en particulier) est de plus en plus reconnu au niveau de la planification stratégique des interventions nationales.

Les **clusters CPI** regroupent des agences opérationnelles, onusiennes ou non, par secteurs techniques. Les clusters agissent aux niveaux mondial et nationaux et viennent en soutien aux gouvernements nationaux dans la gestion de l'assistance internationale. Dans la mesure du possible, les clusters reflètent les structures d'intervention nationales, utilisent une terminologie proche de celle dont se servent les secteurs nationaux et sont co-présidés par des représentants gouvernementaux. Neuf clusters ont été mis en place, chacun étant mené par une agence qui rend des comptes au CPI.

Les clusters Eau, assainissement et hygiène, Abris, Santé, Nutrition et Sécurité alimentaire ont recours à des indicateurs basés sur Sphère. Le cluster Protection repose sur les quatre principes de protection Sphère. D'autres points d'entrée potentiels sont énumérés ci-dessous (page 16).

---

<sup>5</sup> La base de données des points focaux Sphère est disponible à l'adresse [SphereProject.org/sphere/fr/a-propos/points-focaux-sphere/base-de-donnees-de-points-focaux/](https://SphereProject.org/sphere/fr/a-propos/points-focaux-sphere/base-de-donnees-de-points-focaux/).

## Le rôle des ONG

Une forte institutionnalisation des standards dans la structure d'une ONG peut contribuer à servir d'exemple aux agences gouvernementales. Lorsque les ONG collaborent avec, ou coordonnent l'action d'agences gouvernementales, leur travail avec les standards en démontre clairement et directement l'utilité et sert de plaidoyer auprès des gouvernements pour que ces derniers les utilisent.

Les standards nationaux en **Indonésie**, par exemple, ont été élaborés au cours d'un processus consultatif élargi d'une durée de deux ans. Des comités techniques de travail sur les standards ont été menés par l'Agence nationale de gestion des catastrophes, impliquant également des représentants de la Société indonésienne de la Croix-Rouge. Les ONG humanitaires ont, quant à elles, apporté leurs connaissances dans ce processus. L'intégration des standards internationaux portant sur la qualité et la redevabilité dans les directives humanitaires indonésiennes est due en grande partie aux efforts de plaidoyer déployés par la Société indonésienne de gestion des catastrophes (MPBI), le point focal Sphère dans le pays. Les standards nationaux en Indonésie ne sont pas juridiquement contraignants mais constituent une référence inestimable pour l'ensemble des personnes impliquées dans l'intervention humanitaire dans le pays.

L'adoption de Sphère par Trócaire et ses partenaires au **Zimbabwe** a témoigné de la reconnaissance de Sphère par un département de gouvernement local désormais dans les programmes de prestation de services, tels que la fourniture d'eau, les eaux usées, la santé publique, le logement, les services communautaires et la sécurité publique (Trócaire, 2013). Il a été essentiel, dans ce cas, d'identifier précisément la manière dont les standards et principes de Sphère entraient en lien avec la politique, la législation et la stratégie nationales de gestion des catastrophes afin de pouvoir apporter du soutien à la NDMA nationale, le département de protection civile.

Dans une situation semblable, le fait qu'une ONG élabore et mette systématiquement en œuvre des activités nationales conformément aux standards Sphère, tel qu'a pu le faire **ADRA Argentina**, a été reconnu comme bénéfique dans la mesure où cela renforce la confiance avec les autorités gouvernementales.

Toutes les situations ne sont cependant pas aussi claires. En **Égypte**, par exemple, les standards Sphère sont clairement abordés dans le plan de contingence du Croissant Rouge égyptien, mais il n'y a à ce jour aucun accès possible au gouvernement local concerné pour qu'il en fasse de même.

## Les structures régionales

Dans certaines situations, tel que dans la zone du Pacifique Sud et en Amérique centrale et du Sud, la mise en place de structures régionales s'est révélée être un élément efficace à l'intégration des standards humanitaires dans les interventions humanitaires.

La Plateforme pacifique pour la gestion des risques de catastrophe, le CEPREDENAC (Centro de Coordinación para la Prevención de los Desastres Naturales en América Central – centre de coordination de la prévention des catastrophes naturelles en Amérique centrale) en Amérique centrale et l'UNASUR, Union des nations d'Amérique du Sud, en sont des exemples.

## La contextualisation : adapter les standards à une mise en œuvre locale

La contextualisation de standards internationaux consiste à s'accorder sur une série d'indicateurs pertinents, à partir des standards Sphère. Ce processus commence par une analyse de base qui permet d'identifier les domaines dans lesquels les indicateurs devront être adaptés, de comprendre les conséquences potentiellement négatives, en termes de menace pour la santé publique ou la protection, des besoins qui ne seraient pas satisfaits, et de procéder à la mise en place de mécanismes et d'ajustements des interventions afin de répondre à ces besoins et ces menaces.

La contextualisation doit reposer sur les droits, être culturellement adaptée et exprimée de manière aisément compréhensible. Le dialogue sans contrainte est un élément clé de ce processus, tout comme une bonne compréhension de la situation et des besoins de la population. S'accorder ensuite sur les indicateurs qui sont mutuellement acceptables constitue l'étape suivante.

Dans le contexte de Sphère, ceci nécessite que tout le monde comprenne parfaitement la manière de travailler avec les Principes de protection et la Norme humanitaire fondamentale, ainsi que les standards minimums et leurs notes d'orientation respectives. Mené de manière constructive, ce processus aide à déterminer un cadre de travail commun et la compréhension nécessaire à atteindre ces décisions communes.

En reconnaissant cela, certains gouvernements ont choisi d'adopter Sphère tel quel, alors que d'autres ont fourni des orientations sur les adaptations possibles à la situation locale. D'autres encore se sont servis de Sphère et des standards associés comme points de départ pour l'élaboration de leurs standards nationaux.

Certains pays ont cependant préféré élaborer leurs standards humanitaires de manière indépendante, et dans certains cas, ceci a pu être dû à des perceptions négatives des standards internationaux. Certaines de ces perceptions sont détaillées ci-après.

Réussir l'adaptation de standards internationaux nécessite d'avoir une bonne compréhension du contexte national. Ceci est plus facile dans les situations où les gouvernements et les acteurs humanitaires s'impliquent main dans la main à la fois dans la planification et dans les formations, et ce dès le début du processus. Un cadre de travail et une compréhension commune de Sphère peuvent ainsi émerger, ainsi qu'une compréhension équilibrée de la situation actuelle, par exemple par le biais d'évaluations du contexte et des besoins.

Les guides « À la découverte de Sphère » existants (*Sphère pour les évaluations*, *Sphère pour le suivi et l'évaluation*, et *l'Utilisation de Sphère en milieu urbain*) proposent également des orientations détaillées relatives à la contextualisation des standards Sphère.

## **Haïti – Se baser sur les standards pour déterminer les points d'accès sécurisés où établir de nouveaux abris**

Suite au séisme de janvier 2010, le gouvernement d'Haïti a reconnu la nécessité pour les familles de quitter les camps informels de Port-au-Prince pour des lieux plus sécurisés. La création de nouveaux quartiers au nord de la ville a également été pressentie comme une solution pour désengorger la capitale. Le gouvernement a donc transformé une zone au nord de Port-au-Prince en domaine public et s'est accordé avec la communauté humanitaire pour y déplacer le plus vite possible, mais temporairement, des familles qui vivaient alors dans des camps informels dangereux de Port-au-Prince. Alors que les déplacements avaient commencé, la localisation des parties les mieux adaptées du domaine public pour les nouvelles installations n'avait pas été définie, ni l'ampleur des travaux à réaliser afin que les nouveaux sites temporaires, puis les permanents, soient utilisables en toute sécurité, et de manière durable.

Dans le cadre du soutien à la réinstallation, financé par USAID, une étude environnementale du projet a compris l'examen de la totalité de la zone passée en domaine public par le gouvernement afin d'identifier les sites spécifiques qui correspondraient le mieux aux critères de sécurité et de pérennité retenus pour les installations. Les standards Sphère et autres orientations humanitaires ont servi à définir les critères optimaux pour les sites de réinstallation, en mettant l'accent sur l'abri, l'habitat et l'eau, l'assainissement et l'hygiène, ainsi qu'en visant à minimiser les impacts négatifs sur l'environnement. D'autres références auraient pu être retenues lors du processus de sélection du site, mais **les standards Sphère constituaient des standards et indicateurs à la fois clairs, concis et reconnus qui permettaient de combler les lacunes causées par l'absence d'autres critères de sélection de sites nationalement et internationalement acceptés.**

*Source: Charles Kelly*

## **Contextualiser les indicateurs, pas les standards**

Les acteurs humanitaires sont souvent inquiets de ne pas parvenir à atteindre les indicateurs d'un standard donné. Il n'est, par exemple, pas toujours possible de fournir 15 litres d'eau par personne et par jour. En nous appuyant sur ce standard-ci, nous observons qu'il mentionne une **quantité suffisante** d'eau, et alors que les 15 litres de l'indicateur sont une **valeur suggérée**, celle-ci peut devoir être contextualisée en fonction des notes d'orientation, et en prenant en compte des facteurs variables, tels que le climat, les pratiques culturelles et hygiéniques ou les conditions de logement, par exemple.

Le cluster WASH (eau, assainissement et hygiène) en Somalie en 2012, par exemple, a permis de comprendre selon le contexte ce qu'une quantité « suffisante » d'eau pouvait signifier. En temps de sécheresse, il s'agissait de six litres d'eau chlorée : cinq pour les personnes et un pour les animaux. Cette même quantité était cependant supérieure en cas de situation de déplacement interne et en cas d'épidémie déclarée de choléra, et la quantité suggérée par patient dans un centre de santé était supérieure à l'indicateur Sphère correspondant. De même, au Pakistan, le cluster WASH a défini au cours des inondations de 2010 le besoin en eau pour la survie à 3 litres par personne et par jour. Le raisonnement permettant de définir ces quantités a, dans les deux cas, été expliqué.

Il est ainsi important de remarquer que la contextualisation n'implique pas forcément la réduction de la mesure d'un indicateur. Dans de nombreux contextes où les attentes et la culture sont différentes, les exigences minimales peuvent devoir être augmentées. Cela se confirme particulièrement dans les pays à revenu moyen ou élevé qui sont frappés par des catastrophes.

Les exemples suivants décrivent le processus de contextualisation des standards Sphère associés au Vietnam, et notamment en lien avec la préparation aux catastrophes. Ce processus a donné lieu à la publication de *Contextualised INEE Minimum Standards for Vietnam (Normes minimales de l'INEE contextualisées pour le Vietnam)*<sup>6</sup>.

### **Adapter les standards pour la préparation aux catastrophes – l'exemple du Vietnam**

Le Réseau inter-agences pour l'éducation en situations d'urgence, l'INEE, a choisi de recourir à des exercices formels de contextualisation pour venir appuyer les interventions éducatives incluses dans le cadre de l'atténuation des effets et la préparation aux catastrophes au Vietnam. Les approches et activités suivantes permettent de donner une indication de la gestion de ce processus, et de souligner certains des apprentissages retenus.

Processus :

- Des ateliers nationaux et infranationaux ont été organisés avec des directeurs d'école afin de recueillir leurs opinions. Ceci a permis de renforcer le processus et de rédiger un document final exhaustif. Cette étape semble particulièrement pertinente dans les situations complexes et de conflits.
- Les standards contextualisés ont servi à mener des actions de plaidoyer auprès du gouvernement afin de renforcer une loi nationale relative à la préparation et l'intervention en situation de catastrophe, de former des directeurs d'école à la préparation des établissements scolaires et d'élaborer un outil d'auto-évaluation à destination des écoles.
- Un groupe de travail a été mis sur pied pour venir en aide à la mise en œuvre locale et les applications dans les écoles ont contribué à transposer les résultats en pratiques.
- Les standards contextualisés ont, depuis, permis de mener des actions de plaidoyer auprès du gouvernement afin d'élaborer une politique nationale relative à l'éducation et la réduction des risques de catastrophe.

Apprentissage :

- Dans l'idéal, la contextualisation devrait se dérouler sur une période de quelques mois, plutôt que quelques jours ou semaines.
- Le travail en groupes restreints est important au cours de la phase d'élaboration des indicateurs, car il permet de prendre le temps de la réflexion, de la discussion et de l'échange des idées et opinions.
- Il serait important de recueillir auprès d'autant de réviseurs que possible leurs commentaires sur une première ébauche de standards contextualisés.
- Un atelier, ou autre événement semblable, distinct devrait avoir lieu afin de présenter les premières conclusions. Cela contribue de manière évidente à l'appropriation du processus et à une meilleure implication des personnes concernées.
- Les événements organisés localement permettent de mieux introduire et faire adopter le cadre de travail des standards contextualisés.
- Certains des documents utilisés devraient être traduits en langue locale afin de garantir un processus véritablement participatif.
- La présence de partenaires locaux fiables et une relation et une collaboration préalables avec l'agence gouvernementale concernée sont essentielles au renforcement de la confiance et au développement de l'expérience.

*Source : Adapté de Laub (2013)*

---

<sup>6</sup> Contextualised INEE Minimum Standards for Vietnam, 20 September 2011, [http://toolkit.ineesite.org/toolkit/INEEcms/uploads/1154/Vietnam\\_MS\\_full\\_contextualized\\_handbook.pdf](http://toolkit.ineesite.org/toolkit/INEEcms/uploads/1154/Vietnam_MS_full_contextualized_handbook.pdf)

# Plaider auprès des NDMA et les soutenir dans la contextualisation et l'adoption des indicateurs : défis et recommandations

Les avantages sont nombreux, pour les gouvernements, à disposer d'une série d'indicateurs clairement définis et localement adaptés pour l'intervention humanitaire. Et les arguments en faveur d'un alignement précis de ces standards sur les standards internationaux, tels que Sphère et les standards associés, sont solides. Le processus par lequel ces standards sont acceptés et adoptés peut cependant être très différent d'un contexte à l'autre.

La présente section identifie certains des défis à relever, à partir de la revue de la littérature et du processus de consultation réalisés pour les besoins de l'étude. Elle présente également, dans un second temps, une série d'approches et de recommandations utiles pour atténuer et relever ces défis.

Plusieurs études de cas illustrant certains des points énumérés ci-dessous suivent ensuite.

## Certaines des fausses idées les plus courantes à propos des standards internationaux

### > « Les standards Sphère ne servent que dans les pays en développement. »

Si les standards techniques sont relativement aisément mis en œuvre dans les pays à revenu moyen ou élevé, l'assistance technique doit tout de même être apportée en prenant en compte la dignité de la personne, la protection, et les aspects psycho-sociaux. Ces derniers sont détaillés dans la Norme humanitaire fondamentale et les Principes de protection Sphère. Disposer de standards définis dans chaque pays est important

### > « Les standards Sphère ont été élaborés pour la communauté (internationale) d'aide non gouvernementale. »

Si le Manuel Sphère a initialement été élaboré par des ONG, il a toujours eu pour vocation d'être universel, et est désormais utilisé par une large gamme d'acteurs humanitaires et un nombre croissant de gouvernements. Dans la mesure où il fournit un langage et un cadre de travail partagés, le Manuel constitue un outil clé à la coordination, doté du pouvoir de rassembler différents acteurs autour d'un même objectif humanitaire ou de protection.

### > « Le recours aux standards entraîne un déséquilibre entre les personnes qui reçoivent une assistance et celles qui n'en reçoivent pas. »

Cibler les populations qui ont le plus besoin d'assistance est un aspect essentiel de l'intervention humanitaire. Les standards Sphère et associés abordent tous ce point, ainsi que l'identification des groupes vulnérables. Ils abordent également la question du besoin d'une communication claire sur les raisons pour lesquelles certains groupes de population ou certaines personnes reçoivent de l'assistance, et fournissent des suggestions visant à équilibrer la prestation d'aide ciblée et les mesures élargies d'aide à apporter aux populations périphériques.

Les standards peuvent ainsi fortement contribuer à apporter plus de clarté et de transparence dans la distribution de l'aide, et à limiter la corruption.

Travailler en s'appuyant sur des standards permet également de sensibiliser davantage sur le fait que les mesures de protection doivent être apportées là où elles sont nécessaires.



> « **Les standards internationaux ne correspondent pas aux situations nationales.** »

Il y a ici une distinction importante à faire entre le standard qualitatif (qui suggère qu'une intervention doit être suffisamment bonne) et les indicateurs clés (qui apportent, pour certains, des orientations relatives à la quantité, au nombre, à la portée, etc.).

- Le standard a pour visée d'être universel et de refléter des valeurs humaines essentielles, notamment la dignité des personnes touchées.
- Les indicateurs relatifs à chaque standard sont éventuellement à réexaminer et à adapter à la lumière de la culture et du contexte propres à l'intervention.

Les gouvernements nationaux ont un rôle essentiel à jouer dans la description de la manière dont ces standards universels et leurs indicateurs peuvent être compris dans le contexte national.

## Comprendre le contexte

Il est essentiel de comprendre le contexte dans lequel le processus d'adaptation des indicateurs aura lieu, afin d'être en mesure de mettre en place une stratégie de plaidoyer qui a toutes les chances d'être efficace.

- Comprendre les structures gouvernementales aux niveaux national et infranational
  - La responsabilité de la gestion des catastrophes incombe-t-elle à un seul ministère, ou est-elle répartie entre plusieurs ?
  - La situation est-elle différente dans les zones urbaines, où les municipalités sont susceptibles de jouer un rôle ?
  - Les catastrophes naturelles sont-elles gérées différemment des urgences complexes ?
  - Existe-t-il des systèmes parallèles (par ex. NDMA, défense civile, armée, Équipe humanitaire du pays) ?
- Prendre en compte l'environnement politique et la capacité opérationnelle
  - Est-il nécessaire d'investir dans les capacités pour que le processus de contextualisation puisse débuter ?
- Cartographier les parties prenantes, au sein et en dehors du gouvernement
  - Quelles sont celles qui sont les plus à même de plaider en faveur du processus ?
  - Lesquelles seraient susceptibles, quelles que soient leurs raisons, de chercher à bloquer le processus ?
- Reconnaître que la NDMA peut elle-même jouer un rôle de mise en œuvre sans toutefois forcément être à l'initiative de la prise de décisions, et ainsi ne pas être le meilleur, ni le seul, point d'entrée possible
- Prendre en compte le degré de contextualisation nécessaire ou adéquat, en fonction du secteur concerné
- Comprendre le degré de réussite relative de différents types d'arguments
  - Une approche basée sur les droits est-elle susceptible d'être persuasive ?
  - Un autre angle d'approche (anti-corruption, besoin spécifique identifié, avantage du pré-positionnement des biens comme mesure de préparation, etc.) pourrait-il être plus pragmatique ?
- Comprendre la base de ressources du gouvernement hôte
  - Dans quelle mesure le processus dépendra-t-il d'un financement extérieur ?
  - D'où ce financement viendra-t-il ?

## Ouvrir les portes

La partie la plus difficile du processus pourrait être la première étape. Le besoin de disposer de standards peut, dans certains cas, être apparu au lendemain d'une catastrophe de grande ampleur. Dans d'autres cas, il peut s'agir d'un besoin identifié au cours d'un processus de développement à long terme. Certains gouvernements peuvent ne pas considérer que cela soit nécessaire, ou craindre que le fait de disposer d'une série de standards puisse entraîner des attentes qu'ils auraient du mal à satisfaire. C'est là une inquiétude valable qu'il convient d'aborder :

- Expliquez que le fait de ne pas atteindre certains indicateurs donnés ne signifie pas que l'on a échoué à respecter le standard en tant que tel. Cela signifie cependant qu'une éventuelle lacune dans l'intervention a été identifiée, et qu'il y a lieu de garder à l'esprit et de prendre les mesures adéquates pour y remédier. Certains indicateurs peuvent devoir être adaptés aux circonstances nationales de manière à ne pas créer d'attentes inappropriées.
- À l'aide de la cartographie des parties prenantes et de la compréhension de la structure et des niveaux de responsabilité du gouvernement, identifiez à la fois les personnes à approcher en priorité et celles qui seraient les plus influentes et efficaces.
- En vous appuyant à nouveau sur la cartographie des parties prenantes, identifiez les institutions ou les personnes les mieux placées pour procéder aux premières présentations ou pour aborder la question avec les principaux décideurs. Il pourrait s'agir d'acteurs humanitaires d'ONG, du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, des Nations Unies ou de l'EHP. Mais ces personnes pourraient également se trouver dans la communauté des donateurs, les pays voisins ou le secteur privé.
- Cherchez de nombreux points d'entrée différents : si l'intervention faisant suite aux catastrophes naturelles est le point d'entrée le plus évident, la planification, la préparation, le relèvement et le développement, les catastrophes industrielles et les urgences complexes sont autant d'autres points d'entrée à envisager. Regardez au niveau intersectoriel : si des standards existent déjà en Santé ou Eau, assainissement et hygiène, ces derniers pourraient-ils servir de point de départ pour un processus élargi ? Tournez-vous également vers l'adaptation du changement climatique et l'atténuation de ses effets, la migration et les déplacements et d'autres secteurs encore.
- Choisissez le meilleur moment pour intervenir, lequel n'est probablement pas au plus fort d'une intervention d'urgence. Les temps consacrés à la planification ou à la réflexion post-catastrophe sont probablement mieux adaptés.



## Ouvertures et points d'entrée au sein de l'architecture humanitaire

Il est possible de soutenir les NDMA de plusieurs manières, alors qu'elles se préparent ou qu'elles interviennent lors d'une urgence. La première étape essentielle est l'identification des points d'entrée pour la discussion et le partage d'information. Plusieurs possibilités existent, dont les suivantes :

- **Les contacts des ONG avec les gouvernements** – Au niveau institutionnel, le fait d'être régulièrement en contact avec une NDMA facilite grandement la discussion et permet aux deux parties d'entreprendre un dialogue ouvert et de mettre ainsi en place des formations et des ateliers.
- **La Stratégie internationale de prévention des catastrophes naturelles des Nations Unies (SIPC)** – Les bureaux régionaux de la **SIPC** servent de point de support pour les plateformes régionales et visent à fournir un forum où toutes les personnes impliquées dans la prévention des catastrophes naturelles peuvent présenter des applications pratiques de prévention des risques, partager des expériences et rédiger des déclarations communes, des stratégies et des plans d'action qui orientent les décideurs et les praticiens.
- **OCHA** – Un point d'entrée intéressant pour permettre et modérer des discussions sur la contextualisation et l'adoption de standards humanitaires minimums pour la préparation (et l'intervention) par le biais d'une large gamme de points d'entrée, tels que les suivants:
  - directives et orientations des coordinateurs humanitaires résidents et des agences à la tête des clusters;
  - approbation de certains des standards essentiels, qui devraient être utilisés dans plus d'un secteur;
  - partage d'information et d'expérience;
  - formation et renforcement des acquis; et
  - plaider à des niveaux politiques élevés.
- Le Comité permanent interorganisations (CPI), **l'Équipe humanitaire du pays (EHP) et le système des clusters** (voir page 9).
- L'initiative de **Préparation à l'intervention en situations d'urgence (Emergency Response Preparedness, ERP)** du CPI identifie les actions prioritaires éventuelles et les écarts et contraintes possibles, et tente de renforcer la préparation et de garantir que les mécanismes de coordination sont en place.
- Le système des Nations Unies pour **l'Évaluation et la coordination en cas de catastrophe (UNDAC)** fait partie intégrante du système international d'interventions en situations d'urgence pour les urgences soudaines. Il contribue également à la coordination des secours internationaux entrants au niveau national et/ou sur le site de l'urgence.

Un niveau global de standards humanitaires est promu dans les interventions de l'UNDAC. Il est supposé que les membres de personnel déployés disposent au préalable de l'expérience sectorielle nécessaire.

- La Loi-type relative à la facilitation et à la réglementation des opérations internationales de secours et d'assistance au relèvement initial en cas de catastrophe a pour objectif d'aider les États à répondre à certaines questions juridiques et réglementaires qui se posent fréquemment concernant les opérations internationales de secours en cas de catastrophe (FICR et al, 2013). Gardant à l'esprit que les systèmes juridiques et les systèmes de réponse aux catastrophes varient considérablement d'un pays à l'autre, la Loi-type est destinée à servir d'outil de référence et d'exemple aux législateurs lors de l'élaboration d'une législation appropriée à leurs circonstances nationales.

La Loi-type exige des acteurs prêtant assistance qu'ils :

- s'assurent que les biens et services qu'ils fournissent sont adaptés aux besoins et circonstances des populations touchées par la catastrophe, et conformes aux exigences de la Loi-type et de toutes les lois en vigueur dans le pays ; et
- s'assurent, en fonction des circonstances, que les biens et services fournis respectent les standards minimums Sphère.

## Tirer le meilleur profit possible des opportunités

Outre le fait de créer un environnement propice au dialogue, veillez à trouver les forums et cadres préexistants et à les fréquenter. Appuyez-vous sur ce qui existe déjà et fonctionne bien.

- Si Sphère est déjà utilisé (par la communauté des ONG, par exemple), élaborer une base factuelle qui vous permettra de démontrer en quoi l'utilisation des standards a permis d'améliorer le processus et les résultats pour les populations concernées.
- Trouvez des exemples de processus réussis dans les pays voisins ou de la région, ou de pays avec lesquels le pays hôte entretient des liens forts.
- Identifiez des réunions ou ateliers où la NDMA (ou votre cible identifiée) sera présente, et servez-vous de ces occasions pour démontrer la valeur ajoutée obtenue par l'utilisation de standards contextualisés clairs.
- Trouvez des processus de développement en lien, et étudiez leur renforcement éventuel grâce à l'introduction de standards internationaux en tant que point de référence. Ceci peut se révéler particulièrement utile dans les cas où un financement extérieur est nécessaire.
- Cherchez à sensibiliser directement la NDMA et les décideurs, ainsi que les acteurs externes influents. Servez-vous de la cartographie des parties prenantes lorsque vous contactez des donateurs, partenaires de développement et le secteur privé.

## Garantir des résultats de qualité supérieure pour l'intervention

Les standards Sphère présentent une approche intégrée et décrivent le processus et les démarches permettant d'obtenir une intervention humanitaire de qualité supérieure, ainsi que les détails techniques intersectoriels. Une série d'indicateurs contextualisés en fonction du pays représente un projet tout aussi exhaustif.

- Admettez que le processus doit être participatif et exhaustif, et qu'il prendra de ce fait du temps et nécessitera des ressources. Assurez-vous que les ressources nécessaires sont en place pour le déroulement du processus, et apportez votre soutien au renforcement des acquis là où cela est requis. Envisagez les changements au niveau gouvernemental comme autant de changements au niveau des priorités, qui peuvent saper des projets de plusieurs années.
- Si Sphère est déjà utilisé (par la communauté des ONG, par exemple), élaborer une base factuelle qui vous permettra de démontrer en quoi l'utilisation des standards a permis d'améliorer le processus et les résultats pour les populations touchées.
- Cherchez à inclure des acteurs humanitaires dans le processus de contextualisation.
- Assurez-vous que le processus englobe tout le spectre du processus humanitaire : de la préparation à la prévention des catastrophes, en passant par l'intervention, la récupération et la transition. Assurez-vous de prendre en compte la totalité des secteurs essentiels, ainsi que le processus et l'approche. Envisagez d'inclure d'autres secteurs, tels que les marchés, l'éducation et la protection de l'enfance.
- Admettez que le fait de combler l'écart humanitaire/développement pourrait apporter son lot de défis (mais également d'opportunités) et que cela pourrait nécessiter d'élargir le nombre et les spécialisations des participants. D'autres agences, par exemple, pourraient très bien prendre en main les responsabilités confiées à la NDMA dès lors que la phase d'urgence est déclarée « terminée ».

## Études de cas

Les cinq études de cas suivantes, portant sur l'Argentine, le Chili, la Chine, l'Équateur et le Japon, sont autant d'illustrations de différentes manières selon lesquelles les NDMA peuvent vouloir initier une adaptation des standards internationaux et de leurs indicateurs à une situation nationale ou provinciale. Ces études de cas incluent les défis rencontrés, ainsi que des recommandations.

Elles reposent sur les réflexions des points focaux Sphère nationaux et d'autres sources. Elles ne sont pas directement approuvées par les gouvernements.

### Argentine

*En Argentine, les efforts d'une importante ONG ont encouragé l'adoption de Sphère par des autorités locales à travers le pays, en dépit de la faible adoption à l'échelle nationale. Les efforts continuent d'être menés, malgré le ralentissement causé par un changement d'administration au niveau politique.*

#### L'adoption de Sphère à un niveau infranational

Bien qu'un plan d'intervention d'urgence existe, le gouvernement argentin n'a pas inclus les standards Sphère dans son cadre juridique. D'importants progrès ont cependant été réalisés dans la promotion de Sphère auprès des autorités locales dans l'ensemble du pays.

Suite à ces initiatives, ADRA Argentina (l'Agence de secours et de développement adventiste), le point focal Sphère en Argentine, a organisé en 2014 et 2015 des formations au niveau provincial. Dans la province de Salta, par exemple, un cours a été proposé à plusieurs ministères fondé sur les besoins de l'institution gouvernementale. Dans le cadre des résultats finaux, les participants devaient rédiger une ébauche de plan d'intervention d'urgence en s'appuyant sur les standards Sphère.

Il y a lieu de faire remarquer que les participants à la formation ont insisté sur le fait qu'ils étaient à la recherche d'un support sur lequel s'appuyer, tel que les standards Sphère, dans leur intervention suite à une catastrophe, mais n'étaient pas au courant de l'existence d'un tel outil.

La formation a permis de grandement améliorer la coordination entre ADRA Argentina et le gouvernement de la province de Salta au cours de l'intervention suite aux inondations de 2015. Alors que le gouvernement se concentre habituellement sur les besoins liés à la sécurité alimentaire et à la santé, il a été démontré qu'à l'avenir, le gouvernement de Salta devrait accorder davantage d'importance aux besoins humanitaires dans d'autres domaines essentiels, tels que le WASH, et en particulier la promotion de l'hygiène et l'assainissement.

En 2015, ADRA Argentina était également parvenue à conclure un accord au niveau national avec les autorités nationales de gestion des catastrophes (i.e. Secretaría de Protección Civil y Abordaje Integral de Emergencias y Catástrofes) lequel visait à mener des formations Sphère à l'attention du personnel gouvernemental. Cependant, l'élection d'un nouveau gouvernement, en décembre 2015, a temporairement remis en cause cet accord.

En 2016, ADRA Argentina était engagée à renforcer ses relations avec les nouvelles autorités de la NDMA, en espérant organiser les formations Sphère en 2017.

## Réflexions et apprentissages

- Dispenser des formations sur les standards Sphère nécessite d'importants efforts de plaidoyer. ADRA est parvenue à mener des formations dans les provinces où elle met déjà en œuvre d'importants programmes, ce qui lui a permis d'identifier le niveau adapté d'entrée au gouvernement.
- Les urgences peuvent servir de points d'entrée. Si elles ne disposent pas de formation préalable, il est peu probable que les autorités gouvernementales œuvrent dans le sens d'une action portant sur les standards humanitaires lorsqu'une catastrophe survient, car leurs capacités d'intervention s'en trouvent déjà fortement mobilisées et mises à l'épreuve.
- Les urgences peuvent cependant être considérées comme des points d'entrée permettant de présenter les standards Sphère aux autorités, éventuellement en commençant par énoncer le besoin d'améliorer la qualité et la redevabilité, et ce particulièrement dans les municipalités et provinces dans lesquelles les points focaux ne jouissent pas d'une forte présence.
- Les principaux contacts gouvernementaux aux niveaux national et provincial ont été perdus suite aux changements de personnel intervenus avec l'élection du nouveau président en 2015.
- Davantage de données factuelles pourraient aider les points focaux Sphère à élaborer des plans stratégiques mieux conçus et aptes à prendre en compte les obstacles qui se dressent face à la promotion des standards Sphère parmi les NDMA.
- Les demandes de formation à l'intervention d'urgence des autorités gouvernementales peuvent être formulées à tout moment. Les points focaux doivent ainsi être en mesure de proposer rapidement des formations basées sur les standards Sphère qui répondent aux besoins spécifiques des gouvernements. ADRA a, par exemple, manqué des occasions de conduire des formations du fait de son incapacité à proposer en temps opportun un plan de formation aux autorités gouvernementales.

## Chili

*En 2014, le gouvernement chilien a contacté le Programme des Nations-Unies pour le développement (PNUD) afin d'obtenir le soutien de ce dernier lors d'un processus analytique et réflexif visant à réexaminer et renforcer ses capacités et procédures d'intervention d'urgence, à la fois au niveau national et local. C'est à cette occasion que le PNUD a présenté Sphère au gouvernement.*

## S'appuyer sur les processus de développement du gouvernement

Le Chili a été victime de plusieurs catastrophes naturelles au cours de ces dernières années, et le rôle d'intervention d'urgence des agences gouvernementales s'est particulièrement renforcé depuis le tsunami de 2010. Les standards internationaux n'ont cependant été introduits que très récemment.

La NDMA au Chili est le Bureau national des urgences, l'ONEMI, qui fait partie du ministère des Affaires intérieures. Le vice-ministère du Développement administratif et régional (SUBDERE) était jusque lors responsable du programme de développement des capacités auprès des gouvernements locaux. Le point focal Sphère est le PNUD (Chili).

## Introduction des standards Sphère au Chili

Jusqu'à ces dernières années, Sphère était encore inconnu des cercles gouvernementaux, bien qu'utilisé par des ONG dans le pays.

Le PNUD s'est efforcé d'introduire les standards, de manière à disposer d'un cadre et de références pour les processus de développement. Il est intervenu aux niveaux national et local, en adoptant pour chaque niveau des approches différentes afin de répondre à des motivations différentes : la responsabilité d'intervenir incombait aux municipalités, mais elles ne disposaient ni des outils, ni du personnel nécessaire pour gérer une intervention ou plaider de manière efficace en ce sens auprès du maire. Au niveau central, SUBDERE était chargé de soutenir les municipalités dans la mise en œuvre de leurs plans de développement.

Le PNUD a ainsi mené trois ateliers d'envergure nationale, en collaboration avec le gouvernement (ONEMI). Le premier a été l'occasion de présenter les standards et d'aborder leur adéquation et adaptabilité possibles au contexte chilien. Le deuxième atelier a permis d'étudier en détails chacun des standards, et de cibler les actions et indicateurs clés dans le but d'anticiper les éventuels problèmes à leur mise en œuvre. Un plan d'action a été élaboré au cours du troisième atelier.

En 2015, le PNUD a commencé à travailler avec 87 municipalités. Un premier tour d'horizon des ateliers de développement des capacités a été l'occasion de rassembler les points focaux pour les urgences ainsi que le secrétaire de la planification locale. Ils ont utilisé Sphère comme cadre de travail. La deuxième étape a duré six semaines dans chacune des municipalités, et a adopté une perspective de réduction des risques de catastrophe et de préparation, incluant la caractérisation des territoires, la cartographie des acteurs et des scénarios de risques. L'accent sur la participation et la dignité des personnes touchées a été conservé. Au cours de la troisième étape, les résultats des processus de planification ont été présentés sous forme d'examen par les pairs.

Les institutions nationales travaillent désormais avec des standards adaptés dans les secteurs de la Sécurité alimentaire et la Nutrition, le WASH et les abris, l'habitat et les articles non-alimentaires, ainsi que des secteurs d'intervention couverts par les standards associés à Sphère. Les standards incluent la gestion des risques de catastrophe, dont la réduction des risques de catastrophe, le changement climatique et le cadre d'action de Sendai. En plus d'améliorer la capacité des organismes responsables et d'apporter un cadre permettant d'envisager la préparation et l'intervention, le processus semble avoir permis de renforcer les liens entre les niveaux central et municipal, et entre les municipalités elles-mêmes. Il est prévu que, d'ici 2017, le Chili ait rédigé un Manuel de standards contextualisés à partir de Sphère.

## Réflexions et apprentissages

L'approche structurée adoptée pour contacter les différents niveaux de gouvernement a permis de leur faire reconnaître, dès le départ, l'importance de la contextualisation.

C'est par une approche holistique que le processus de gestion des risques a été envisagé, allant de la réduction des risques de catastrophe à la récupération, en passant par la phase d'intervention.

Le processus d'introduction des standards a été envisagé dans une approche plus large de renforcement des acquis, qui permettait de garantir que les standards soient à la fois réalistes et fondés sur des réelles capacités d'intervention.

# Chine

*Des efforts continus de la part des ONG de sensibiliser aux standards Sphère et de soutenir les processus gouvernementaux dans l'élaboration de standards contextualisés. Sphère est généralement mieux connu des ONG que du gouvernement.*

## Introduction

La NDMA en Chine est la Commission nationale chinoise pour la réduction des risques (CNRR). La CNRR est une conférence interministérielle et un organe de coordination sous la direction du Conseil d'État. Elle est responsable de la coordination d'une intervention efficace en cas de catastrophe <sup>7</sup>. La Commission est également responsable de la formulation des plans nationaux, lignes directrices, politiques et plans d'action de réduction des risques et de l'organisation et la coordination des principales activités de réduction des risques de catastrophe au niveau national.

Au niveau provincial, les commissions composées de membres de plusieurs unités servent à coordonner l'intervention humanitaire des différents départements concernés.

Le gouvernement chinois a élaboré des standards et indicateurs humanitaires officiels dans plusieurs secteurs, dont WASH et Abris. Certains des indicateurs définis par le gouvernement chinois dépassent ceux de Sphère <sup>8</sup>.

## Introduction des standards Sphère en Chine

Oxfam Hong Kong assume le rôle de point focal Sphère en Chine et s'engage à promouvoir les standards humanitaires internationaux et bonnes pratiques dans le pays. Sur la base du contexte décrit précédemment, Oxfam a collaboré avec le gouvernement et des ONG à travers tout le pays à l'élaboration d'une compréhension des standards Sphère et au respect des standards dans la pratique des ONG.

Oxfam a grandement contribué à la promotion des standards en traduisant l'édition 2011 du Manuel Sphère en chinois simplifié et en organisant par la suite des rencontres avec le Centre national de réduction des catastrophes de Chine et l'Unité d'urgence de la Commission nationale pour la santé et la planification familiale, afin de présenter Sphère. Des formations ont été organisées à différents niveaux du gouvernement et avec des ONG, auprès de plus de 500 personnes. Oxfam a également traduit la Norme humanitaire fondamentale sur la qualité et la redevabilité.

## Réflexions et apprentissages

Les traductions locales du Manuel et des supports de formation et la diffusion par le biais des réseaux d'ONG peuvent constituer une alternative au contact direct avec les autorités de l'État, et fournir une plateforme à partir de laquelle les contacts peuvent être établis.

---

<sup>7</sup> L'intervention repose sur le Plan de contingence national d'intervention en cas de catastrophes naturelles, promulgué en mars 2016.

<sup>8</sup> Les indicateurs relatifs à l'eau potable, par exemple, sont de 20 l/jour/personne et la distance entre les habitations et les sources d'eau inférieure à 100 m.

# Équateur

*Les standards Sphère ont été adoptés en 2013 en Équateur, et bien que leur contextualisation ait été amorcée ; les défis à leur mise en œuvre demeurent.*

## Historique

Les standards minimums Sphère ont été adoptés en Équateur il y a quelques années en tant que standards à mettre en œuvre dans le cadre de l'intervention humanitaire, y compris pour l'assistance relative aux abris et à l'hébergement. Plusieurs ministères et départements du gouvernement ont ainsi inclus les standards Sphère dans leurs propres politiques et directives. Les recommandations de Sphère, du HCR et de l'OIM, par exemple, ont toutes été intégrées dans les plans de gestion des abris et contextualisées en fonction des besoins.

En 2015, l'Équateur a revu ses politiques de préparation aux catastrophes et d'intervention lorsque l'un de ses volcans les plus dangereux, le Cotopaxi, a commencé à montrer des signes d'agitation, représentant une menace sérieuse pour la population locale vivant dans les zones urbaines périphériques. L'activité volcanique a encouragé le gouvernement central à revoir ses plans de contingence, ainsi que les standards relatifs aux achats et stockage de l'aide humanitaire.

L'utilisation de Sphère demeure cependant relativement récente en Équateur et, jusqu'en 2016, les défis liés à la mise en œuvre des standards Sphère tenaient essentiellement au manque de connaissances techniques. Le Ministère de l'intégration économique et sociale (MIES), le Secrétariat de gestion des risques (SGR) et les gouvernements locaux décentralisés (GAD) ont déployé d'importants efforts pour généraliser la compréhension de ces standards et expliquer comment les mettre en œuvre dans le cadre des interventions d'urgence récurrentes (inondations, glissement de terrain, etc.).

C'est n'est qu'en avril 2016 que les standards et indicateurs Sphère ont été réellement mis à l'épreuve lors du séisme d'une magnitude de 7,8 qui a frappé la zone côtière du pays et causé d'innombrables décès et destructions dans les provinces d'Esmeraldas et de Manabi. Au moins 671 personnes sont décédées et plus de 50'000 logements ont été touchés. Les familles ayant perdu leur logement ont ainsi dû être déplacées vers d'autres régions. Plus de 10'000 personnes ont été installées dans des abris officiels (camps) où elles ont pu recevoir une aide adéquate tout en se sentant en sécurité.

Les abris officiels sont des structures étatiques aménagées et gérées par le gouvernement national, conformément aux directives du Comité national pour les Abris. Ces hébergements ont été créés spécifiquement pour servir d'espaces permettant aux populations touchées d'exercer leurs droits fondamentaux tout en cherchant des solutions durables ou définitives. Non seulement les standards minimums relatifs au WASH, à l'Alimentation, aux Abris et à la Santé ont été respectés et conformément mis en œuvre, mais l'assistance fournie a même, en de nombreuses occasions, dépassé les indicateurs Sphère, notamment en ce qui concernait l'approvisionnement en eau.



## Réflexions et apprentissages

Le gouvernement national équatorien a démontré sa capacité à mettre en œuvre de manière satisfaisante les standards Sphère, notamment en matière de gestion des abris. Les équipements et fournitures achetés pour chaque abri ont été mesurés en continu à l'échelle des standards Sphère, permettant de ce fait une meilleure évaluation des ressources nécessaires à l'intervention.

Le gouvernement national dispose d'une vision claire des interventions en cas de catastrophe, qui inclut l'adoption officielle de Sphère par le biais d'un décret ministériel de 2013. Grâce à un processus structuré de plaidoyer et de formation, chaque ministère doté de responsabilités dans ce secteur – dont le Secrétariat de la gestion des risques et les ministères de l'insertion sociale, de la Santé et de l'Agriculture – dispose ainsi désormais de directives claires.

Le défi qu'il reste à relever quant à la mise en œuvre de Sphère est de faire connaître les standards et de faire en sorte que les acteurs humanitaires (travaillant pour l'Etat) sur le terrain, la société civile et les entreprises privées les utilisent.

Des efforts ont été déployés pour renforcer les acquis et l'expertise technique à tous les niveaux, et pas uniquement au niveau central.

Il a été reconnu qu'au moment du séisme de 2016, trop peu d'officiels du gouvernement au sein de la structure étatique disposaient d'une bonne connaissance des standards minimums par rapport aux besoins de l'intervention.

## Japon

*En tant que pays développé doté d'une forte capacité d'intervention, le Japon connaissait très mal les standards Sphère au moment du séisme de 2011.*

## Historique

Le puissant séisme qui a frappé l'est du Japon le 11 mars 2011, d'une magnitude de 9,0 sur l'échelle de Richter, a entraîné une catastrophe sans précédent : un tsunami a causé l'inondation de plus de 500 kilomètres carrés de terres et un énorme accident dans une centrale nucléaire. Plus de 20 000 personnes ont été déclarées mortes ou disparues, alors que 470 000 autres ont dû évacuer leur maison.

En comparaison d'autres pays exposés aux catastrophes naturelles, la capacité d'intervention du Japon est élevée et les autorités sont en mesure de gérer la majorité des catastrophes à l'aide de leurs propres ressources. Le pays n'est, ainsi, pas habitué à recevoir de l'aide internationale, et n'en demande pas non plus.



## Coordination et mise en œuvre de l'intervention

Au cours du séisme de 2011, non seulement les institutions gouvernementales et publiques ont joué un rôle prépondérant, mais les ONG et organisations à but non lucratif, les entreprises privées et des bénévoles se sont également joints aux efforts d'assistance d'urgence auprès des populations touchées. Néanmoins, le rôle des ONG n'étant juridiquement pas défini au Japon, ceci complique la tâche des organisations de la société civile désireuses d'apporter une assistance humanitaire, aux côtés des autorités locales.

De ce fait, les ONG nationales et internationales n'ont pas été incluses dans les processus de coordination et de planification des interventions d'urgence pour venir en aide aux populations concernées ; les efforts de coordination ont ainsi été menés par les seules autorités locales. De plus, l'absence de mécanismes clairs de coordination et de partage des informations entre les acteurs humanitaires a entraîné de nombreux défis en termes d'efficacité de l'intervention. Ceci peut en partie être attribué au fait que les parties prenantes à l'intervention étaient très peu au courant de l'existence des standards internationaux.

L'évaluation a également révélé que l'aide fournie n'a pas suffisamment tenu compte des besoins divers et spécifiques des communautés touchées, en fonction de facteurs tels que le sexe, l'orientation sexuelle, l'âge, la situation de handicap... etc. entraînant d'importants vides de protection pour les personnes les plus vulnérables. Alors que le gouvernement japonais n'utilise pas les standards internationaux, beaucoup d'ONG japonaises ne les connaissent tout simplement pas. À l'inverse, les employés des ONG impliqués dans l'assistance humanitaire à l'étranger et qui connaissaient les standards n'avaient pas le temps d'en faire la promotion ou de réclamer leur application de manière systématique.

## Réflexions et apprentissages

À ce jour, des efforts supplémentaires sont nécessaires pour que le gouvernement japonais envisage de travailler à l'aide de standards internationaux afin de pouvoir apporter une assistance aux personnes touchées par les catastrophes au Japon, et pour une meilleure protection des groupes vulnérables. Le Groupe d'étude<sup>9</sup> constitué au lendemain du séisme de 2011 a recommandé au Japon de formuler des standards minimums nationaux qui seraient basés sur les normes et standards internationaux existants, tout en s'assurant que ces derniers ne contredisent pas les valeurs et l'identité japonaises.

Depuis le tremblement de terre de 2011, la communauté des ONG japonaises promeut davantage les standards internationaux, dont Sphère, et s'en sert dans son travail. Le Centre japonais pour la coopération internationale (JANIC) – est un contributeur important. JANIC a collaboré avec un groupe d'ONG japonaises, essentiellement des membres de la Plateforme japonaise<sup>10</sup>, souhaitant comprendre et intégrer Sphère et d'autres standards clés dans leurs opérations. Ce groupe a participé à des formations de formateurs sur la qualité et la redevabilité (Sphère et HAP en 2012, 2013 et 2015 (plus la CHS)).

Le groupe est devenu le Réseau de qualité et de redevabilité au Japon (JQAN) en juillet 2015 pour procéder à des formations Sphère et CHS, traduire les principaux outils de formation et plaider en faveur d'une approche basée sur les droits et les standards humanitaires, à la fois au niveau national et à l'étranger, et la diffuser. Les membres du JQAN partagent également les leçons tirées des interventions d'urgence précédentes avec les pays voisins de la région de l'Asie de l'Est, afin que la région, sujette aux catastrophes, soit mieux préparée.

---

<sup>9</sup> Recommendations to prepare for future mega-disasters in Japan. Study Group on the Great East Japan Earthquake & International Humanitarian Assistance, February 2015. Japanese Red Cross Society.  
<http://reliefweb.int/report/japan/recommendations-prepare-future-mega-disasters-japan-enja>

<sup>10</sup> Plateforme d'ONG/instances gouvernementales/entreprises pour une intervention humanitaire efficace

## Conclusion

Les pays qui ont adapté et adopté les standards humanitaires à des niveaux reconnus internationalement ont pu constater les bénéfices retirés de l'utilisation des standards. Ces standards comblent des lacunes là où aucun standard n'existait, soutiennent la collaboration avec la communauté humanitaire internationale, ou les deux à la fois.

Afin d'encourager et d'aider d'autres pays à prendre de telles initiatives, les approches et activités suivantes pourraient être envisagées pour intégrer et aborder de manière à la fois cohérente et adaptée les standards humanitaires aux niveaux de la préparation, de l'intervention et de la récupération.

- Des événements de **sensibilisation** aux pratiques et standards humanitaires – pas uniquement sur les questions sectorielles, telles que la qualité des abris et la quantité d'eau ou de nourriture fournie, mais également sur une compréhension plus complète de la Charte humanitaire, des droits humains et des principes de protection.
- Des **formations** ciblées et un soutien au déploiement qui soit lui-même contextualisé en fonction du public et de la situation de la mise en œuvre.
- Des personnes qui **plaident** en faveur de l'adoption active et de l'application de principes et de standards humanitaires – à la fois sur le terrain lors d'une intervention et à des niveaux politiques afin d'influencer et de façonner les lois et les politiques.
- Des **études de cas** décrivant la contextualisation et l'application de Sphère et autres standards humanitaires.
- Le **soutien de donateurs** permettant d'inclure les standards dans des propositions : en Afrique de l'Est, des propositions financées par la FAO incluent, par exemple, une formation LEGS.
- Une orientation pour l'**adaptation et l'intégration de standards** à l'attention des coordinateurs de clusters et des gouvernements.

## Annexe I : Pays ayant adopté Sphère et d'autres standards internationaux

Pays	Situation
Afrique du Sud	<p>En 2009, la municipalité métropolitaine d'Ekurhuleni dans la province sud-africaine de Gauteng a accepté les standards Sphère en tant que politique du conseil qui orienterait la mise en œuvre de l'aide humanitaire en cas d'urgence (FIRC et al, 2013).</p>
Bangladesh	<p>Le Plan national de gestion des catastrophes 2010-2015 fait spécifiquement référence aux standards relatifs à la qualité de l'eau, en insistant sur le contenu en arsenic de l'eau souterraine (Gouvernement de la République populaire du Bangladesh. 2010.)</p> <p><b>Remarques:</b> <i>Une comparaison est opérée avec le standard de l'OMS.</i></p>
Bolivie	<p>La loi relative aux catastrophes naturelles a été amendée grâce à Sphère : les standards minimums concernant les systèmes d'alerte précoce et la préparation ont été intégrés à la loi nationale.</p> <p><b>Remarques :</b> <i>Besoin reconnu d'intégrer les standards au niveau des autorités gouvernementales concernées.</i></p>
Équateur	<p>Le Secrétaire en charge de la Gestion du risque a signé un accord ministériel visant à garantir que les standards Sphère adaptés soient mis en œuvre par les organisations humanitaires au cours des interventions d'urgence.</p> <p><b>Remarques :</b> <i>Ces standards sont promus de manière active par le biais, par exemple, des ministères de la Santé, des Affaires sociales et par le Secrétariat en charge de la Gestion du risque. Les prochaines étapes consisteront à adapter et mettre les standards à l'œuvre aux niveaux sectoriels et locaux.</i></p>

Pays	Situation
Éthiopie	<p>Le Document de programmation nationale de l'Éthiopie visant à mettre un terme aux urgences en lien avec les sécheresses dans la Corne de l'Afrique (Ministère de l'Agriculture, 2012) a été préparé en réponse à la Déclaration de Nairobi, suite au Sommet des Chefs d'État de l'IGAD organisé en 2011.</p> <p><b>Remarques:</b> <i>Bien qu'aucune référence à Sphère ne soit faite dans ce document, il est fait mention du souhait d'élaboration de standards sanitaires et phytosanitaires.</i></p>
Guatemala	<p>L'Agence nationale de coordination de la prévention des catastrophes, la CONRED (Coordinación Nacional para la Reducción de Desastres), créée en 1996, est responsable de la coordination des efforts intersectoriels de secours suite à des catastrophes. En octobre 2009, CONRED a formellement adopté les standards Sphère et exige que toutes les demandes d'assistance les prennent en compte.</p> <p><b>Remarques:</b> <i>CONRED fait partie d'un réseau d'agences gouvernementales de prévention des catastrophes d'Amérique centrale, connu sous le nom de Centre de coordination pour la prévention des catastrophes naturelles en Amérique centrale [Centro de Coordinación para la Prevención de los Desastres Naturales en América Central (CEPRENAC)].</i></p>
Inde	<p>Le gouvernement indien a adopté Sphère. L'Institut national de gestion des catastrophes (NIDM), une structure gouvernementale, a été nommé en tant que représentante du gouvernement auprès de la coalition Sphère Inde.</p> <p><b>Remarques:</b> <i>Les membres de Sphère Inde ont contribué à la Loi nationale sur la gestion des catastrophes (2005). Sphère Inde a également soutenu la planification et le lancement des efforts de la NDMA d'élaborer des standards minimums adaptés au contexte indien.</i></p>

Pays	Situation
Indonésie	<p>Sphère, la CHS et d'autres standards humanitaires ont été adoptés dans le standard national de compétence professionnelle pour la gestion des catastrophes et les standards nationaux pour l'intervention humanitaire. Ils sont également adoptés dans le règlement de l'Autorité nationale de gestion des catastrophes et les plans de contingence.</p> <p>La première édition de Sphère a été adoptée par les ministères des Affaires sociales, des Affaires sanitaires et des Travaux publics.</p> <p><b>Remarques:</b> <i>L'Indonésie a adopté Sphère et LEGS. Il est fait référence aux standards associés de Sphère sur l'éducation en situations d'urgence, le relèvement économique et la gestion des élevages ainsi qu'au standard HAP et au Code de conduite du personnel d'aide (désormais intégré à la Norme humanitaire fondamentale).</i></p>
Kenya	<p>Ni l'ébauche de la Politique nationale de gestion des catastrophes (2009), ni le plus récent Cadre de programme commun visant à mettre un terme aux urgences des sécheresses (2015) (en anglais) ne mentionnent Sphère.</p> <p><b>Remarques:</b> <i>L'Autorité nationale de gestion des sécheresses reconnaît que les standards présentés dans LEGS peuvent être mis en œuvre et utilisés à bon escient au-delà du cadre du secteur de l'élevage et que l'application de LEGS renforcera la qualité de l'intervention au niveau de plusieurs secteurs, tels que la participation et l'intégration du savoir autochtone.</i></p>
Mongolie	<p>En 2010, l'Agence nationale de gestion des urgences a pris conscience qu'Oulan-Bator, la capitale, risquait d'être secouée par un séisme qui affecterait potentiellement 300 000 personnes. Le cluster Inondations a mis en place un plan d'intervention en cas de séisme prévoyant une aide alimentaire, adaptée au contexte urbain d'Oulan-Bator, aux standards nationaux relatifs à l'alimentation et à la santé et aux indicateurs Sphère.</p> <p><b>Remarques:</b> <i>En cas de séisme, le gouvernement et la communauté humanitaire seront en mesure de répondre plus rapidement aux besoins, et de manière plus cohérente, puisque les indicateurs ont déjà été décidés d'un commun accord.</i></p>

Pays	Situation
Pakistan	<p>Le gouvernement du Pakistan s'est engagé à respecter et promouvoir les standards minimums Sphère. L'action de la NDMA est orientée par le Plan national de gestion des catastrophes (NDMP) élaboré en 2012 suite à de nombreuses consultations intersectorielles. L'autre document auquel il est souvent fait référence dans le NDMP est le Plan national d'intervention suite à une catastrophe (2010). Ces deux documents citent explicitement les standards minimums Sphère.</p> <p><b>Remarques:</b> <i>Le Plan national d'intervention suite à une catastrophe détaille le rôle de la PDMA<sup>11</sup> et d'autres départements d'inclusion des standards minimums Sphère au niveau de la préparation aux catastrophes et de l'intervention. Les procédures opérationnelles standard sont fournies afin de garantir que les standards minimums relatifs à l'Eau, l'Abri, la quantité et la qualité alimentaires soient conservés. De même, la Charte humanitaire, les standards essentiels, les thèmes transversaux et la protection sont également mentionnés.</i></p>
Les Philippines	<p>Le Conseil national de réduction des risques et de gestion des catastrophes est l'agence en charge de la préparation à, et de l'intervention lors de catastrophes naturelles, telles que les ouragans et tremblements de terre. Il procède également à la surveillance des urgences provoquées par les personnes, telles que les conflits armés et accidents maritimes. Le ministère de la Santé a inclus les standards Sphère dans son Outil de poche pour les urgences (République des Philippines, ministère de la Santé, 2012).</p> <p><b>Remarques:</b> <i>Les Philippines disposent d'un Plan national de prévention des risques et de gestion des catastrophes, dont l'intention est d'adhérer aux standards Sphère par l'intermédiaire du Département du Bien-être social et du Développement. Une large consultation intersectorielle est actuellement en cours, avec pour objectif la formulation d'une nouvelle série de standards contextualisés qui respecteraient les standards internationalement reconnus, dont les standards minimums Sphère.</i></p>
Vietnam	<p>Le Vietnam a contextualisé et adopté les standards minimums LEGS et INEE.</p>

<sup>11</sup> Autorité provinciale de gestion des catastrophes

## Références et suggestions de lectures

ALNAP/ODI. 2014. Learning from Disaster. How Governments Gain Insight and How Regional and International Bodies can Help. ALNAP Study, London.

Contextualised INEE Minimum Standards for Vietnam, 20 September 2011, [http://toolkit.ineesite.org/toolkit/INEEcms/uploads/1154/Vietnam\\_MS\\_full\\_contextualized\\_handbook.pdf](http://toolkit.ineesite.org/toolkit/INEEcms/uploads/1154/Vietnam_MS_full_contextualized_handbook.pdf)

Government of the People's Republic of Bangladesh. 2010. National Plan for Disaster Management 2010-2015. Disaster Management Bureau Disaster Management & Relief Division. [http://www.lcgbangladesh.org/derweb/doc/Final%20Version%20Nataional%20Plan%20for%20Disaster%20\(2010-2015\).pdf](http://www.lcgbangladesh.org/derweb/doc/Final%20Version%20Nataional%20Plan%20for%20Disaster%20(2010-2015).pdf)

Humanitarian Standards Forum. 2013. Humanitarian Standards Forum Geneva 2013 Day One Report. [http://pool.fruitycms.com/humanitarianstandards/News/Humanitarian\\_Standards\\_Forum\\_Report.pdf](http://pool.fruitycms.com/humanitarianstandards/News/Humanitarian_Standards_Forum_Report.pdf)

IASC. 2013. Reference Module for the Implementation of the Humanitarian Programme Cycle. December 2013. [https://interagencystandingcommittee.org/system/files/legacy\\_files/EDG-WG%20Session%20%20Version%201.0\\_HPC%20Reference%20Module%2012%20December%202013%20final.pdf](https://interagencystandingcommittee.org/system/files/legacy_files/EDG-WG%20Session%20%20Version%201.0_HPC%20Reference%20Module%2012%20December%202013%20final.pdf)

IASC. 2014. Ad hoc IASC Working Group Meeting. Final Summary Record. 30 June 2014.

IASC. 2009. Guidance for Humanitarian Country Teams [https://docs.unocha.org/sites/dms/ROWCA/Coordination/GuidanceHCT\\_IASC\\_Nov09.pdf](https://docs.unocha.org/sites/dms/ROWCA/Coordination/GuidanceHCT_IASC_Nov09.pdf)

Ministry of Agriculture. 2012. Ethiopia's Country Programming Paper to End Drought Emergencies in the Horn of Africa (2012). Addis Ababa, Ethiopia.

International Federation of Red Cross and Red Crescent Societies, United Nations Office for the Co-ordination of Humanitarian Affairs and the Inter-Parliamentary Union. 2013. Model Act for the Facilitation and Regulation of International Disaster Relief and Initial Recovery Assistance (with commentary). IFRC, Geneva, Switzerland.

Laub, Tzvetomira. 2013. Contextualising Global Standards to Local Settings: Challenges and Lessons Learned. Inter-Agency Network on Education in Emergencies.

Recommendations to prepare for future mega-disasters in Japan. Study Group on the Great East Japan Earthquake & International Humanitarian Assistance, February 2015. Japanese Red Cross Society. <http://reliefweb.int/report/japan/recommendations-prepare-future-mega-disasters-japan-enja>

Republic of the Philippines Department of Health. 2012. Pocket Emergency Tool <http://ro11.doh.gov.ph/pdf/PET.pdf>

Sphere Project. 2011. Humanitarian Charter and Minimum Standards in Humanitarian Response. Third Edition. 393pp.

Trocaire. 2013. A Review of Sphere Rollout in Zimbabwe. <http://www.sphereproject.org/news/humanitarian-standards-make-a-difference-in-zimbabwe/>

UK Government. 2013. Emergency Response and Recovery. Cabinet Office. London.  
[https://www.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment\\_data/file/253488/Emergency  
Response and Recovery 5th edition October 2013.pdf](https://www.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment_data/file/253488/Emergency_Response_and_Recovery_5th_edition_October_2013.pdf)

UNCMCoord. 2015. Facilitating the right assistance, to the right people, at the right time, in the most appropriate way. UN-CMCoord Field Handbook (v1.0). UN, Geneva.

Yi Lixin, Ge Lingling, Zhao Dong, Zhou Junxue and Gao Zhanwu. 2012. An analysis on Disasters Management system in China. Nat Hazards (2012) 60:295–309. Springer.





**Le Projet Sphère**

**The Sphere Project c/o ICVA  
26-28, Av. Giuseppe Motta  
1202 Geneva  
Switzerland**

**T +41 22 950 9691  
F +41 22 950 9609  
info@SphereProject.org  
www.SphereProject.org**